

Instructions aux auteurs

Revue *Sociétés plurielles*

Nous attirons votre attention sur le fait que pour garantir l'anonymat lors de l'examen des articles, les auteurs doivent supprimer de leur texte les références qui permettraient de les identifier.

Merci de nous envoyer notre article sous la forme d'un **fichier Word ou Open Office**, police Times New Roman. Les articles ne devront pas dépasser **60 000 signes** et se structurent de la manière suivante :

Titre de l'article (taille des caractères 14, **gras**) : les titres et sous-titres ne comportent jamais de point final, seules les ponctuations doubles sont acceptées (« ? » et « ! »). Un titre peut comporter des guillemets.

Prénom et nom de l'auteur/e,
fonction,
Institution de rattachement de l'auteur/e

Résumé en français (500 signes maximum)

Mots clés en français : un minimum de 8 mots-clés est attendu, dont au moins un indique la discipline du chapitre.

Title (english)

Abstract : (500 signs)

Keywords

Titre (dans une troisième langue)

Abstrakt/ Riassunto/Resumen

Schlüsselwörter/ Parole chiave/Palabres Clave

Informations concernant le texte :

La mise en forme doit être simple, sans feuille de style, et les articles soumis en interligne 1,5 dans la police Times New Roman 12.

Les titres (deux niveau maximum), non numérotés, indiquent les divisions du texte et sont les plus explicites possibles.

Les mots en langue étrangère doivent figurer en italique et en translittération.

Les citations sont encadrées de guillemets : « ». Les citations figurant à l'intérieur des citations sont entourées des guillemets : “ ”. Les interventions de l'auteur dans les citations sont placées entre crochets : []. Les citations en langues étrangères sont traduites dans la langue de l'article ; le texte original peut être mentionné dans une note.

Les notes, numérotées en continu, figurent en bas de page. Leur nombre et leur volume sont réduits. Merci de ne pas mettre d'appel de note de bas de page dans le titre de votre article, dans les épigraphes, remerciements ou dédicaces, nom de l'auteur et affiliation, tableaux, illustrations et légendes ou encore dans la bibliographie.

Les références bibliographiques citées peuvent soit être renvoyées en note de bas de page ou figurer entre parenthèses dans le corps du texte : (Sayad, 1979 : 4-8). Concernant les références dans les notes de bas de page, seront évitées les locutions telles que *op.cit.*, *idem*, *id.* au profit des références courtes plus lisibles pour les lecteurs. Exemple :

- 1^{ère} occurrence = BARTHES Roland, 1984, *le Bruissement de la langue, Essais critiques IV*, Paris : Le Seuil, p. 136.
- Occurrences suivantes = BARTHES Roland, 1984, *le Bruissement de la langue*, p. 127.

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie classée par ordre alphabétique figure après la conclusion de l'article. Pour un même auteur, les titres sont classés par ordre chronologique (du plus récent au plus ancien), et le nom de l'auteur est répété pour chaque référence (ne pas mettre de tiret à la place du nom de l'auteur). Les références doivent être complètes : préciser notamment les prénoms des auteurs, la ville de publication, l'éditeur, la date de la première édition (à disposer entre crochets), le titre original si l'on se réfère à une traduction, etc.

➤ **Les normes de présentation bibliographiques sont les suivantes :**

Ouvrage: NOM (petite majuscule : allez dans format police et cochez petite majuscule) Prénom, date de publication [date de 1^{ère} édition], *Titre* [en italique]. Lieu d'édition : éditeur.

Article : NOM (petite majuscule) Prénom, date de publication, « titre », *Nom de la revue* [en italique], vol. 3, n°2, p. 28-64.

Ouvrage collectif: spécifier (dir.) pour un ouvrage collectif en français et (eds.) pour un ouvrage collectif en anglais. Le « *in* » avant une référence doit être en italique.

Exemples :

Ouvrages :

GUILLAUMIN Colette, 2002 [1972], *l'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris : Gallimard.

BOHLE Dorothee & GESKOVITS Béla (eds.), 2012, *Capitalist diversity on Europe's periphery*. Ithaca : Cornell.

Articles :

MARTINS Herminio, 1974, "Time and theory in sociology", in REX, John (ed.), *Approaches to Sociology*, London: Routledge, p. 246-294.

STAROBINSKI Jean, 1970, « Le style de l'autobiographie », *Poétique*, n° 3, p. 257-265.

DONEGANI Jean-Marie, 1991, *la Liberté de choisir : pluralisme religieux et pluralisme politique dans le catholicisme français contemporain*. Thèse de science politique, Paris : Institut d'études politiques.

ILLUSTRATIONS

Les photographies et les graphiques, d'aussi bonne qualité que possible, doivent être envoyés en fichier .jpeg/.tiff ou .eps (de la meilleure qualité possible).

Les auteurs doivent fournir une autorisation de reproduction et utiliser de préférence une iconographie libre de droits.

Les illustrations ou photographies dans le texte sont numérotées, légendées et créditées (Ordre : Figure 2, puis figure ou illustration et en dessous légende et en dessous crédit)